



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 6185

Texte de la question

M. Jean Besson appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les problemes financiers que rencontrent actuellement les centres d'hebergement et de readaptation sociale. En effet, les dotations accordees aux CHRS par l'Etat sont insuffisantes, et l'existence de ces centres est parfois remise en question. Aussi, il lui demande si elle envisage, dans le cadre de la loi de finances pour 1994, la mise en place de nouveaux moyens financiers afin de mettre un terme aux inquietudes des professionnels de ce secteur, et ainsi, redonner toute leur capacite d'action aux CHRS.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Besson Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6185

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 1993, page 3126

Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3654